

Le Broyage de végétaux à domicile

Qu'est ce que c'est ? Le principe du broyage est de déchiqueter les déchets verts pour les réduire. Cela **permet d'obtenir du broyat**, un produit sain et écologique qui peut être utilisé dans votre jardin en **paillage** ou en complément de vos déchets de cuisine dans votre **composteur**.

Les intérêts :

- Facilite l'entretien du jardin
- Alternative au désherbage chimique
- Diminue le volume des végétaux jusqu'à 12 fois
- Allers-retours en déchèterie moins fréquents ...

Action de la communauté de communes : Pour développer la pratique du broyage de végétaux à domicile, la communauté de communes de l'île d'Oléron propose aux habitants de son territoire qui en font la demande, un **bon de réduction de 50€** à utiliser pour la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés ou une prestation de broyage à domicile par une entreprise d'entretien d'espaces verts. L'opération est limitée à un bon par foyer et par an.

Vous souhaitez en bénéficier ?

Complétez le bulletin de demande ci-contre et retrouvez nos partenaires de l'opération au dos du bulletin de demande du bon de réduction. **Retournez le bulletin complété** à la Communauté de communes de l'île d'Oléron, **59 route des Allées 17310 Saint Pierre d'Oléron** ou par mail à **accueil@cdc-oleron.fr**



Bulletin de demande d'un bon de réduction « Broyage de végétaux à domicile »



Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune :

Référence client : (présente sur votre facture de redevance d'enlèvement des ordures ménagères)

Téléphone :

Email :

Je souhaite obtenir un bon de réduction de 50 €



Informations sur les végétaux à broyer

Volume de végétaux à broyer :

Type de végétaux à broyer :

Surface de jardin :



Vos engagements

- Je m'engage à utiliser le broyat obtenu dans mon jardin
- Je m'engage à utiliser le bon de réduction chez l'un des partenaires de l'opération avant le 31/12/2018

Professionnel choisi :

Date et
Signature du demandeur

Cette demande n'est en aucun cas une réservation.

Une fois le chèque reçu à votre domicile, (sous 7 jours), vous devez vous rapprocher d'un loueur ou une entreprise d'entretien d'espaces verts partenaire pour valider leur disponibilité. Dans le cas d'une location de broyeur, nous vous invitons également à demander conseils au loueur pour choisir un matériel adapté à vos besoins.

Le jour de la réservation, vous devez obligatoirement remettre votre bon de réduction pour bénéficier de la remise.

Partenaires de l'opération :

Loueurs de broyeurs

LOUÉ MAREP TP

47 Avenue du Moulin Blanc
17310 SAINT PIERRE D'OLERON
05 46 85 22 54

Type de broyeurs :

Broyeur thermique : Ø 8cm
Broyeur thermique : Ø 15cm

MECANIK

27 Avenue de Bel Air
17310 SAINT PIERRE D'OLERON
05 46 75 38 70

Type de broyeurs :

Broyeur électrique 220V - Ø 6cm
Broyeur thermique 21CV - Ø 9cm
Broyeur thermique 35CV - Ø 13cm

NEW LOC Île d'Oléron

Actipôle de la Jarrie 4
2 Rue du Corbusier
17550 DOLUS D'OLERON
05 46 75 60 44

Type de broyeurs :

Broyeur thermique : Ø 5cm
Broyeur thermique : Ø 10cm
Broyeur thermique : Ø 19cm

Entreprises entretien espaces verts

ATELIER PROTÉGÉ D'OLÉRON

ZA LES BRIS
17370 SAINT TROJAN LES BAINS
05 46 76 14 24

OKIPOUROS

140 Route des Chateliers
17310 SAINT PIERRE D'OLERON
05 46 47 16 29 – 06 86 75 35 53

LITTORAL ELAGAGE

13 Rue de la Picotelle
17480 LE CHATEAU D'OLERON
05 46 47 68 91 – 06 71 12 36 43

RESPIREZ LA NATURE

12 Route de Vertbois
17480 LE CHATEAU D'OLÉRON
06 60 27 29 84